

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Le 2 juin 1994
18681/N

Declassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 001153 du 12 MAR 2021

FICHE

RWANDA

N° 014894 du 03 NOV 2006

POINT DE SITUATION

Les revers militaires de l'armée gouvernementale rwandaise prennent de plus en plus des allures de déroute. Alors que Kigali semble sur le point de tomber, la poussée des éléments rebelles, dans le reste du pays, a contraint le gouvernement provisoire à quitter Gitarama pour se réfugier à Kibuye, au bord du lac Kivu.

I - SITUATION POLITICO-MILITAIRE

Le Front Patriotique Rwandais (FPR) contrôle actuellement plus de la moitié du territoire rwandais et, notamment, l'essentiel des zones frontalières jouxtant l'Ouganda, la Tanzanie et une partie du Burundi.

Le FPR poursuit deux objectifs principaux qui sont la prise de Kigali et de Gitarama. La capitale est désormais complètement encerclée et les forces gouvernementales n'ont plus la possibilité de recevoir de renforts en provenance de Gitarama. Outre la prise de l'aéroport de Kigali, le FPR estime que la conquête récente du camp militaire de Kanombe constitue une étape importante dans la prise de la ville. En effet, elle lui procure un avantage décisif dans le contrôle de Kigali et porte un rude coup au moral des forces gouvernementales. En outre, le FPR a récupéré sur place une importante quantité d'armes et de munitions. Il va désormais axer ses efforts sur deux pôles de résistance gouvernementaux, le camp de la Gendarmerie et le camp de Kacyiru, déjà encerclé par les rebelles.

L'avancée des troupes rebelles est lente, mais régulière. La raison principale réside dans un rapport de forces nettement défavorable (13 000 contre 25 000 environ) au FPR. Fidèle à sa stratégie de harcèlement, propre à une longue expérience du maquis et de la guérilla, l'armée rebelle évite les affrontements directs et s'efforce de parvenir à un îlotage complet des forces gouvernementales. Ces dernières, démoralisées, manquant de munitions, connaissent un nombre croissant de désertions, alors que les troupes du FPR, conservent leur enthousiasme initial. Selon le FPR, le gouvernement rwandais, sous la pression rebelle, aurait quitté Gitarama pour se réfugier à Kibuye, à l'ouest du pays. Les premiers éléments rebelles sont à dix kilomètres de Gitarama.

.../...

2

CONFIDENTIEL DÉFENSE

105

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Classifié par décision
du ministre de la Défense

N° 014894 du 03 NOV 2006

N° 001133 du 12 MAR 2021

A l'intérieur du pays, des éléments avancés du FPR tentent de prendre le contrôle de la route de Butare, au sud de Gitarama, et ont réussi à prendre position en deux endroits : Nyanza et Ruhango. Au nord du pays, Ruhengeri et Gisenyi devraient constituer les prochains objectifs majeurs du FPR.

Le pays est aujourd'hui confronté à une catastrophe humanitaire sans précédent. Après l'exode massif des populations tutsi, c'est au tour des populations hutu de fuir devant la progression des troupes rebelles. Des camps de fortune sont installés à la périphérie rwandaise et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) sont partiellement débordées. En outre, le risque de propagation de la crise au Burundi voisin devient préoccupant.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a donné, le 17 mai 1994, son accord de principe (résolution 918) à l'élargissement de la Mission d'Assistance des Nations Unies au Rwanda (MINUAR), dans la limite de 5 500 hommes, et a décrété un embargo sur les armes à destination de ce pays. Pour l'heure, seuls quatre pays (Canada, Ghana, Sénégal, Ethiopie) ont donné leur accord de principe pour fournir des effectifs à cette force. La mort récente d'un officier sénégalais risque de dissuader encore davantage les pays candidats à une participation. Destinée à répondre prioritairement aux impératifs humanitaires, cette nouvelle mission, aux contours mal définis, est fortement combattue par le FPR. Dans ce contexte, les démarches de M. Riza, représentant spécial des Nations Unies au Rwanda et chargé de préparer l'arrivée des forces de l'ONU, sont peu suivies d'effet et les cessez-le-feu non respectés. Le mouvement rebelle voit, en effet, dans l'arrivée de cette force, une occasion pour les forces gouvernementales de bénéficier d'une protection de fait des troupes de l'ONU et une chance de rémission pour le gouvernement rwandais actuel. Aussi, le mouvement rebelle a-t-il la ferme intention de prendre le pouvoir avant l'arrivée des premiers éléments de l'ONU.

II - ASSISTANCE MILITAIRE AU PROFIT DES BELLIGERANTS

Le FPR, s'il bénéficie d'un soutien logistique ougandais, ne dispose, en aucun cas, d'un engagement massif de la NRA (National Resistance Army). Il semblerait que le président Museveni transfère discrètement une partie de ses surplus d'équipement au profit du FPR, la Banque Mondiale l'encourageant à démobiliser, en contrepartie d'un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) avantageux. Toutefois, les récentes prises de position du président Museveni pourraient laisser augurer une implication grandissante de l'Ouganda dans la crise. Le chef de l'Etat ougandais aurait, en effet, avoué à la presse que de jeunes Ougandais participaient aux combats, aux côtés du FPR.

Les forces gouvernementales bénéficient d'un soutien zaïrois en munitions. Timide au début de la crise, l'aide zaïroise vient d'augmenter considérablement, à la suite de l'entrevue, le 26 mai 1994, à Gbadolite, du président Mobutu et des ministres rwandais des Affaires étrangères et de la Défense. Au total, ce sont plus de 19 tonnes de munitions diverses, prélevées sur les stocks de la Garde Civile zaïroise (GACI), qui viennent d'être acheminées auprès des forces gouvernementales rwandaises. Par ailleurs, il semble que le Zaïre, par le biais du colonel Imbega, responsable des approvisionnements des Forces Armées Zaïroises (FAZ), serve d'intermédiaire pour fournir des munitions aux forces gouvernementales.

.../...

CONFIDENTIEL DÉFENSE

104

De **CONFIDENTIEL DÉFENSE**
du ~~Ministre de la Défense~~

N° 014894 du 03 NOV 2006

N° 001133 du 12 MAR 2021

3

Des munitions, en provenance d'Afrique du Sud, auraient transité par le Shaba, avec la bienveillance des Forces Armées Zaïroises (FAZ). Des rumeurs, en provenance du FPR, font également état de l'acheminement d'armements tchèques ou bulgares, à partir de la localité zaïroise de Goma.

Les forces gouvernementales ont effectué des démarches auprès de sociétés d'armement françaises (Thomson-Brandt notamment), en vue de se procurer des moyens de transmissions et des munitions. Les licences d'exportation ont été bloquées, conformément à l'embargo décidé par les Nations Unies.

Enfin, il semble que le capitaine Barril, dirigeant de la société "Secret", exerce, en liaison avec la famille Habyarimana, réfugiée à Paris, une activité remarquable, en vue de fournir des munitions et de l'armement aux forces gouvernementales.

CONFIDENTIEL DÉFENSE

103